

PROCEDURE D'ADMISSION

1. La demande d'admission doit être dûment remplie et retournée à la Fondation Sissi en y annexant les différents documents sollicités. Seuls les dossiers complets seront étudiés.
2. Le futur Résidant ou son représentant (famille, service sociaux, institutions, etc.) demandera au médecin traitant et ou à l'hôpital concerné un rapport médical. Ces documents seront à renvoyer au Médecin répondant de la Fondation Sissi.
3. Une fois la demande d'admission et les différents documents réunis, le dossier pourra être soumis à la commission de concertation.
4. La commission de concertation se réunit pour étudier les dossiers qui lui sont présentés. A l'issue de la commission de concertation, des informations complémentaires pourront être demandées.
5. Durant le temps d'attente, le futur Résidant ou son représentant est invité à donner régulièrement de ses nouvelles auprès de la Fondation Sissi.
6. Engagement financier
 - Le prix de pension de la Fondation Sissi fixé par le Département de la solidarité et de l'emploi est de **CHF 243.** -- par jour.
 - Les rentes AVS et LPP seront domiciliées auprès de l'établissement pour être affectées au paiement de la pension dès l'entrée dans l'établissement.
 - Selon les circonstances, notamment si les conditions relatives à l'obtention de prestations complémentaires ne sont manifestement pas remplies, l'établissement peut, au titre de dépôt de garantie, demander un montant équivalant à trois mois de pension au maximum, (sous déduction des rentes domiciliées auprès de l'établissement).
 - Selon les mêmes circonstances, l'établissement peut demander à un membre de la famille ou à un proche de se porter caution solidaire du montant du prix de pension.
7. Assistance et conseils

Pour vous aider à remplir la présente demande et à entreprendre les différentes démarches qui seront nécessaires, vous pouvez solliciter l'aide des organismes indiqués au dos de la présente.

APAF	Association pour la défense des personnes âgées en EMS et leurs familles Rue des Gares 12 1201 Genève 2 Tél. 022/310.82.82
Hospice général	Centre d'information social Cours de Rive 12 1201 Genève 2 Tél. 022/420.52.00
Caritas	Rue de Carouge 53 CP 75 1211 Genève 4 Tél. 022/708.04.44
CSP	Centre social protestant Rue du Village-Suisse 14 CP 171 1211 Genève 8 Tél. 022/807.07.00
CASS	Centres d'action sociale et de santé Ligne d'accueil des demandes au 022/420.20.20
Pro Senectute	Pro Senectute Rue de la Maladière 4 1205 Genève Tél. 022/807.05.65
Service de l'action Sociale et de la Jeunesse De Plan-les-Ouates	Bâtiment de la Vieille Ecole Route des chevaliers-de-Malte 5 1228 Plan-les-Ouates Tél. 022/884.84.80